Projet pédagogique ados



« L'éducation par les loisirs est essentiel pour le bon développement de l'enfant et de l'adolescent

Outreau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence nationale de la cohésion des territoires

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Pas-de-Calais

C.A.J. OUTREAU
CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Lien avec le territoire

Par sa proximité avec le territoire et les habitants de la commune d'Outreau, l'ACM de l'Office Municipal de la jeunesse est un acteur majeur du territoire de la commune.

Le Centre d'Animation Jeunesse de la commune est le lien entre les jeunes et les habitants. Il est avec les écoles et le collège un lieu d'éducation culturelle et sportive de proximité et de ce fait s'intègre pleinement dans les axes éducatifs sur la parentalité et le sport développés dans le présent projet éducatif.

Parmi les missions de l'équipe d'animation, la découverte des richesses notre patrimoine naturel et culturel est un enjeu à prendre en compte dans l'élaboration du projet pédagogique, il s'inscrit notamment dans un des axes transversaux sur l'éducation à l'environnement et au développement durable.

L'enjeu territorial se décrit selon plusieurs aspects mais il ne peut être développé qu'avec un réseau partenarial fort et cohérent.

Enfin, proposer des activités éducatives sur le territoire de la commune est un gage d'attractivité.

Objectifs éducatifs

L'Office Municipal de la jeunesse par le biais de son Centre d'Animation Jeunesse a pour vocation d'organiser un accueil collectif de mineurs et des vacances pour tous en proposant des actions éducatives et en favorisant le développement local, essentiel à l'attractivité du territoire.

De ce fait, une attention toute particulière sera accordée à :

- La qualité de l'accueil et du service
- La diversification de l'offre de services
- L'accessibilité
- Le soutien à la fonction parentale
- Le respect des valeurs fondamentales d'humanisme, de laïcité, d'équité et de respect

L'ACM du CAJ est un lieu favorisant la citoyenneté, le mieux vivre ensemble et le faire société répondant à un principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

Il facilite donc l'accessibilité de tous, la mixité sociale et l'équité.

Le Centre d'Animation Jeunesse se fixe trois objectifs

1 : Développer la socialisation du jeune
2 : Favoriser l'épanouissement et le développement de l'autonomie chez le jeune
3 : Développer la tolérance, l'expression de la solidarité et de la reconnaissance de la diversité.

Priorités éducatives

Axe 1
Education à l'environnement vers un développement durable

Axe 2
Education par la pratique d'activités culturelles et artistiques

Axe 3
Education par la pratique d'activités physiques, sportives

Les jeunes accueillis au CAJ sont les adultes de demain. Il est donc essentiel de mener des projets d'éducation afin de prioriser :

- Une éducation tournée vers la vie, la nature et la terre
- Une éducation empreinte de valeurs comme le respect, la solidarité, la prise en compte du bien commun.
- Une éducation qui responsabilise, qui développe la citoyenneté
- Une éducation qui va permettre d'accéder à des savoirs, savoir faire, savoir être permettant de se forger sa propre opinion et d'adopter selon son libre choix de nouvelles attitudes.
- Une éducation construite dans l'action, préparant à la participation.

Les moyens développés pour traduire les intentions éducatives

Le CAJ est géré par l'Office Municipal de la jeunesse d'Outreau. L'ensemble des décisions importantes sont examinées en Conseil d'Administration.
Le Directeur du CAJ à la responsabilité de traduire la politique de l'OMJO dans le projet éducatif de la structure et auprès de l'équipe d'animation. Il est en charge de maintenir une dynamique éducative et d'accompagner l'équipe d'animation.

Moyens financiers
L'OMJO élabore chaque année un budget prévisionnel qui prend en compte les grandes orientations et les dépenses fixes.

Contexte
L'Office Municipal de la Jeunesse gère un Accueil Collectif de Mineurs dans le cadre d'un Centre d'Animation Jeunesse. Le projet pédagogique de la structure découle du projet éducatif élaboré par l'organisateur.
Les objectifs s'appuient essentiellement sur l'épanouissement du jeune et son bien être au sein de la commune d'Outreau. D'autre part, ils mettent en avant la socialisation et l'apprentissage d'une meilleure citoyenneté.
Le jeune accueilli au sein du CAJ doit être acteur de la vie de l'accueil collectif de loisirs.

Les locaux
Le Centre d'Animation Jeunesse dispose d'un bâtiment implanté en plein cœur du quartier prioritaire jouxtant également une salle de sport avec mur d'escalade et dojo notamment ainsi qu'à proximité immédiate d'un parc de plus de 11 HA disposant de nombreux équipements de loisirs (basket, tennis, tennis de table , skate parc, piscine, plateau d'évolution…)

Le public
Le CAJ accueille les jeunes mineurs âgés de 11 à 17 ans.

L'équipe d'animation :
Elle se compose d'un directeur animateur territorial titulaire d'un brevet d'état (BEATEP) d'une animatrice titulaire du BAFA secouriste en santé mentale, d'un animateur titulaire



Être animateur c'est … créer un relationnel courtois et professionnel avec les familles; c'est travailler en accord avec le projet pédagogique; c'est être dynamique et faire preuve d'initiative ; c'est faire preuve de spontanéité et accepter l'imprévu ; c'est mettre en place des activités innovantes centrées sur des apports pour l'enfant

Etre animateur c'est connaitre la règlementation des ACM c'est observer, anticiper, et prévenir les risques au maximum; c'est être vigilant et assurer une surveillance active au quotidien; c'est se tenir informer des enfants présentant une particularité.

Etre animateur c'est avoir une attitude; c'être ponctuel et assidu; c'être spontané; avoir une tenue vestimentaire adaptée et correcte; c'est adopter un langage correct et approprié à l'âge du jeune; c'est avoir l'esprit d'équipe; c'est être dynamique et avoir l'esprit d'initiative.

Etre Animateur c'est faire preuve d'écoute et bienveillance; c'est ne pas sanctionner sans discussion; c'est se comporter en adulte responsable avec la distance et le recul nécessaire; c'est respecter l'individualité de chaque enfant au sein de la collectivité; c'est favoriser l'écoute, le dialogue et la concertation au sein de l'équipe; c'est adopter une attitude bienveillante avec tout le monde, accepter les remarques constructives, analyser, former et être formé ; c'est créer un relationnel courtois et professionnel avec les familles; c'est pouvoir établir une relation individualisée avec chaque famille; c'est savoir être accueillant et à l'écoute; c'est tenir les familles informées du déroulement de la journée; c'est avoir une attitude adéquate.

Être ados au CAJ d'Outreau c'est :

- Développer la personnalité du jeune adolescent
- Favoriser la citoyenneté et développer le respect, la tolérance
- Favoriser les échanges avec l'environnement local
- Permettre le développement du côté collectif chez le jeune
- Mettre en place des passerelles
- Développer l'acceptation de la différence
- Développer l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes
- Développer la vie en collectivité
- Favoriser la prise d'initiative dans la mise en place des projets
- Solliciter l'imaginaire et la créativité du jeune
- Instaurer un climat de confiance et d'écoute au sein de l'accueil
- Proposer des projets différents de ceux de l'école et de la famille
- Ne pas obliger un jeune à faire une activité
- Favoriser les échanges et dialogues entre jeunes mais aussi entre les jeunes et l'animateur
- Faciliter l'expression des jeunes
- Permettre l'autonomisation et la responsabilisation du jeune

Priorités éducatives

Axe 1
Education à l'environnement vers un développement durable

Axe 2
Education par la pratique d'activités culturelles et artistiques

Axe 3
Education par la pratique d'activités physiques, sportives

Pour atteindre ces priorités le CAJ souhaite développer des objectifs pédagogiques afin de :

Prendre en compte les rythmes et les besoins du jeune

. Connaissances des différentes caractéristiques du jeune selon son âge
. Aménager et différencier les lieux d'activités en fonction des différentes tranches d'âges



. Respect des différents temps de vie quotidienne (temps calme, accueils, temps d'animation, temps d'échanges et discussions avec les jeunes.

Assurer la sécurité physique, affective et morale du jeune

. Respect de la réglementation en ACM
. Mise en place de règles de vie
. Bienveillance et vigilance de la part des animateurs

Respecter le besoin d'autonomie du jeune et le rendre acteur de ses loisirs

Nature des activités proposées

Education à l'environnement vers un développement durable:

Les jeunes accueillis au CAJ doivent s'adapter aux conséquences du changement climatique. Il est nécessaire de mener des projets d'éducation tournée vers le geste « éco responsable »
Ces différents projets veilleront donc à acquérir des connaissances et des compétences dans le but d'adopter les bonnes attitudes et de se faire sa propre opinion.

Exemples d'actions à mettre en place :

- Atelier Do it Yourself : activités manuelles avec des objets de recyclages
- Atelier Bois
- Réalisation de courts métrages sur l'environnement

Education par la pratique d'activités culturelles et artistiques

Favoriser le bien vivre ensemble dans la cité est une priorité. Parce que développer la créativité et l'expression des jeunes est primordial pour aider à faire grandir, le CAJ souhaite poursuivre les projets qui ont fait sens durant de nombreuses années au sein de la structure

Exemples d'actions à mettre en place :

Ateliers cirque avec deux séances hebdomadaires
Ateliers danse hip hop avec deux séances hebdomadaires
Atelier vidéo le vendredi soir
Préparation de spectacles de restitution de cirque et de danse hip hop

Education par la pratique d'activités physiques, sportives

La pratique d'activités physiques contribue à l'éducation à la santé. De plus cela permet de lutter contre la sédentarité et l'inactivité. La pratique du sport permet également une éducation à des valeurs de respect, de tolérance, de confiance en soi.

Exemples d'actions à mettre en place :

Atelier balade à vélo chaque mercredi après midi et samedi
Escalade 1 fois par mois
Multisports à la salle des sports de la tour du renard chaque mercredi après midi
Séances de pilates le jeudi de 17h à 18h
Séances de zumbas le mardi de 17h à 18h
Randonnée pédestre le jeudi de 17 h à 19h